

# REPUBLIQUE FRANCAISE

## MAIRIE DE SAINT-PAUL-LA-COSTE

### COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 mars 2022

**Personnes présentes** : Adrien Chapon, Edith Glardon, Christian Foulc, Muriel Roudil, Philippe Boulze, Bastien Roquier, Pristina Séguier, Frédéric Sylvain.

**Personnes absentes** : - Nathalie Pichon : *procuration de vote donnée à Muriel Roudil* - Jean Pierre Marca : *procuration donnée à Adrien Chapon* – Tristan Breem : *procuration donnée à Edith Glardon*.

**Secrétaire de Séance** : Edith Glardon

#### **BUREAU (à 18h) :**

Pour préparer ce conseil, un mini dossier (sur papier) a été envoyé à tous les membres du Conseil Municipal comportant :

- La lettre envoyée à Mme Palpacuer, concernant la deuxième proposition (sous réserve de la délibération du conseil de ce jour) d'offre d'achat de son terrain jouxtant l'ancienne école de Saint Paul La Coste.  
*En raison de la situation très favorable du terrain (à côté du bâtiment communal – sur la place du village), le conseil accepte le montant de 9 000 € net vendeur pour la 2<sup>ème</sup> offre d'achat.*
- La lettre envoyée à Jean Yves Piccinali « l'atelier des Epicuriens », concernant l'entretien de fin de contrat, prévu en avril (conformément aux termes de l'article 3 dudit contrat « d'occupation du domaine public »).  
*Après discussion, le conseil est unanime pour refuser le principe d'une concession d'exploitation d'un fond de commerce cessible.*
- La fiche synthétique pour la préparation de la réunion du 22 mars :  
*29 personnes devraient participer à cette réunion:*
  - Une personne de l'association nationale InSite « Artisans d'idées » en tant que porteur de projet et « Erasmus rural » pour la mise à disposition de services civiques
  - Des personnes représentant les organismes suivants : le Parc National, le Syndicat des Htes vallées cévenoles, le Centre socio culturel de Cendras, la CAF, le service « ruralité » d'Alès Agglomération.
  - 2 architectes
  - 6 ou 7 habitants
  - 2 porteurs de projets (circuits courts alimentation)
  - 6 membres du conseil municipal

*L'objectif de cette rencontre est de réunir tous les partenaires concernés et intéressés pour la création et la mise en route de 4 commissions – infrastructure, environnement, consomm'Action, vie citoyenne - commissions qui seront forces de propositions auprès du Conseil municipal, avec en ligne de mire les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD 2030) ;*

- Travaux de soutènement des chemins de Carreneuve et du Villaret : *en raison du danger d'affaissement de terrain et donc de danger imminent pour les utilisateurs de ces chemins, des travaux sont nécessaires ; des devis ont été obtenus, et des demandes de financement via les fonds de concours d'Alès Agglo ont été faites. Une demande de financement va être faite également auprès du département dans le cadre du contrat territorial.*

Après échanges et discussions, la séance du conseil a débuté à 20h55

## **CONSEIL MUNICIPAL : ouverture de la séance à 20 h55**

*Approbation du compte rendu de la dernière séance du conseil municipal (04/02/2022)*

### **1 - Délibération concernant la deuxième offre d'achat du terrain appartenant à Mme PALPACUER :**

D'une part, considérant que ce terrain jouxte le bâtiment communal (ancienne école) sur toute la profondeur de l'espace (bâtiment et cour), et d'autre part, en raison des projets de création d'un lieu hybride et de coopération (Tiers Lieu), la deuxième offre d'achat au prix de 9 000 € net vendeur (au lieu de 7 000 €), est acceptée par le conseil.

#### **Le conseil vote à l'unanimité cette délibération**

*Voir délibération 2022 D001*

### **2 – Délibération concernant la commande de travaux de soutènement des chemins de Carreneuve et du Villaret :**

En raison des risques d'affaissement sur certaines portions de ces deux chemins et donc de la dangerosité engendrée pour leurs usagers, le conseil vote à l'unanimité le montant des travaux à effectuer :

- Urgence 1 : 16 841.12 € HT (Carreneuve)
- Urgence 2 : 9 185.17 € HT (Villaret 1<sup>ère</sup> tranche)
- Urgence 3 : 5 329.10 € HT (Villaret 2<sup>ème</sup> tranche)

Concernant le chemin du Villaret, il est rappelé qu'une régularisation notariale foncière est en cours.

Des demandes de financement sont faites auprès d'Alès Agglo (fonds de concours) et du Département (contrat territorial).

#### **Le conseil vote à l'unanimité cette délibération**

*Voir délibération 2022 D002*

### **3 – Délibération concernant le tarif de location de la salle Marie Durand (salle polyvalente) :** Le conseil vote la fixation du prix et les conditions de réservation de la salle polyvalente :

- Week end : 400 € - tarif réduit pour les habitants de Saint Paul La Coste : 200 €
- Un chèque de caution est demandé : 600 €
- Un contrat de réservation accompagné d'une attestation d'assurance responsabilité civile est à remplir, dater et signer.

#### **Le conseil vote à l'unanimité cette délibération**

*Voir délibération 2022 D003*

#### **Divers :**

Pour la programmation estivale, une réunion va être organisée avec les associations : elle aura lieu mercredi 30 mars 2022.

La date du prochain conseil aura lieu le 8 avril prochain.

## **Monsieur le Maire lève la séance à 21h20**

Pour nous, Mairie de la commune de Saint-Paul-la-Coste  
Pour être affiché le 25/03/2022 à la porte de la Mairie  
conformément à l'article L.2121-25 du Code des Collectivités Territoriales

A Saint-Paul-la-Coste le 25/03/2022